



RECU EN PREFECTURE
Le 19 décembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-21250355-20191212-0005904-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 10 - Relations Internationales - Attribution d'une subvention à Kaméléon Prod pour son documentaire musical "notes d'espoir"

Délibération n° 2019/005904

Relations Internationales

Attribution d'une subvention à Kaméléon prod pour son documentaire musical « notes d'espoir »

Rapporteur : M. l'Adjoint BIZE

	Date	Avis
Commission n° 1	27/11/19	Favorable (1 contre)

Notes d'espoir est un documentaire réalisé par Kameleon Prod qui nous emmène à la rencontre des musiciens de Palestine.

Il nous fait plonger dans divers lieux du territoire, dans divers univers musicaux, différentes générations qui partagent un sentiment commun de conflit permanent entre l'enfermement et l'aspiration vitale de liberté :

Ivan de Jérusalem, chanteur palestinien arménien fait vibrer la jeunesse par une musique puissante et débridée, Rabaf, 10 ans, apprend la clarinette classique, Sari est rappeur à Gaza.

Abu Sofiane est un vieux monsieur qui joue de la shebaba, une petite flûte traditionnelle

Dans une situation hors normes, un pays figé dans un conflit, il existe une ferveur musicale avec une multitude de styles différents. La musique et le cinéma sont les clefs pour aménager un espace de rencontre avec les palestiniens sensible et intime en marge du conflit qui les enferme.

Benoît BIZARD est guitariste et Antoine BONZON est percussionniste. Ils partagent une véritable passion pour la musique. Ils ont déjà réalisé des films sur la Palestine notamment pour le service des Relations Internationales qui a commandé un documentaire sur les actions de coopération réalisées à Aqbat jaber. Après les repérages et le tournage, ils envisagent très rapidement un nouveau film autour de la musique.

Ce film posera un regard neuf et sensible sur la Palestine actuelle. Il sera utilisé dans la maison de mémoire du camp de réfugiés sur laquelle travaille la Ville de Besançon.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

- **1 000 €** à Kaméléon prod pour son documentaire musical « notes d'espoir ».

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution de 1 000 € à Kameleon Prod.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe


Danielle DARD.

